

# BILAN DES SAISONS 2005

## LES GRANDS DOSSIERS DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE



*Dans le présent document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

**UPA**  
L'Union des  
producteurs  
agricoles

« Nous avons été confrontés à une crise du revenu sans précédent, spécialement en production bovine, avec la crise de FESB, et l'effondrement des prix dans les grandes cultures. Depuis 2003, le fédéral s'est fait tirer l'oreille pour offrir un soutien adapté à l'ampleur de la crise », explique Marc Champagne, producteur de céréales et de lait à Lorrainville au Témiscamingue et membre de Fédération de la relève agricole du Québec.

### CRISE DU REVENU AGRICOLE :

#### IL FAUT RÉÉQUILIBRER LES FORCES DU MARCHÉ

Mais les pressions soutenues des agriculteurs ont commencé à porter fruit. En mars 2005, Ottawa reconnaissait, pour la première fois, la gravité de la situation. Le gouvernement annonçait alors un nouveau programme pour toutes les productions et plus particulièrement celles du bovin et des céréales.

Cependant, vu l'état déplorable de la situation et le caractère trop tardif de cette intervention, l'enveloppe de 100 millions destinée au Québec - qui n'est qu'une avance - s'est avérée insuffisante. Le gouvernement a reconnu que ce n'était là qu'une première étape et que s'imposent

d'autres « efforts énergiques et intensifs visant à restructurer l'industrie agroalimentaire au pays et à assurer de nouveau la rentabilité de l'un des secteurs les plus importants du Canada ».

Le gouvernement fédéral doit donc prendre des mesures rapides et énergiques, à commencer par la création d'une véritable politique agricole canadienne. D'ici là, l'heure est à l'urgence et Ottawa devra injecter les fonds nécessaires qui permettront aux fermes québécoises et canadiennes de redresser le cap. ■

### L'ABATTOIR LEVINOFF-COLBEX : NOUVELLE PROPRIÉTÉ DES PRODUCTEURS DE BOVINS

En signant le contrat d'acquisition des entreprises Levinoff-Colbex en novembre, les producteurs de bovins du Québec sont officiellement devenus, le 1<sup>er</sup> janvier 2006, propriétaires à 80 % de la plus importante entreprise d'abattage et de transformation de vaches de réforme de l'est du Canada. Cette transaction s'avère déterminante pour l'avenir de la mise en marché des bovins de réforme dans la province. Dorénavant, les revenus des producteurs tiendront compte à la fois des prix de marché et d'une partie des bénéfices reliés aux opérations d'abattage et de transformation. ■

*Pour en savoir plus :*  
[www.bovin.qc.ca](http://www.bovin.qc.ca),  
Section Info-Nouvelles



## LA COUR SUPRÊME TRANCHE EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

La *Loi sur la mise en marché des produits agricoles* a fait l'objet de nombreuses décisions juridiques, dont deux rendues par la Cour suprême. Ces décisions ont confirmé, sans équivoque, le pouvoir des producteurs agricoles d'organiser la mise en marché de leurs produits et d'améliorer leur rapport de force avec les acheteurs. La reconnaissance de cette loi et la défense de leurs outils collectifs sont fondamentales pour les agriculteurs. ■

## TAXES FONCIÈRES: PAIEMENT DIRECT AUX MUNICIPALITÉS DÈS 2007

Le dossier de la fiscalité municipale a connu un important dénouement en 2005. En décembre, le gouvernement provincial s'est engagé à freiner la croissance du fardeau fiscal des producteurs et à mettre en place les mesures nécessaires pour y arriver. Dès 2007, ceux-ci pourront acquitter la juste part de leurs taxes foncières directement à leur municipalité sans attendre pendant des mois un remboursement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. ■

### UNE AGENCE DE VENTE POUR LE BLÉ, UNE USINE D'ÉTHANOL POUR LE MAÏS

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec a mis en place, en 2005, une agence de vente pour le blé de consommation humaine. Chargée de coordonner la mise en marché du blé panifiable, l'organisme entend faciliter la relance de cette production pour répondre à la demande des minoteries et des boulangeries spécialisées.

Le gouvernement a par ailleurs annoncé un crédit d'impôt pour l'éthanol québécois. Après 12 ans d'efforts, les producteurs verront enfin l'usine de Varennes lever de terre. Dès l'automne 2006, 300 000 tonnes de maïs-grain pourront y être transformées annuellement, procurant ainsi un débouché supplémentaire pour cette céréale. ■





## ◀ POUR LA SURVIE DES FERMES FAMILIALES

« La gestion de l'offre assure à ma famille des revenus réguliers. Sans elle, nous ne pourrions pas concurrencer les producteurs américains et européens qui bénéficient d'énormes subventions et exploitent de très grosses fermes sans investir comme nous dans l'environnement », affirme *Raymonde Plamondon, productrice de lait à Saint-Valérien (Saint-Hyacinthe)*.

### COMMERCE AGRICOLE À L'OMC: POURSUIVRE SANS CÉDER AUX PRESSIONS

En obtenant, à l'arraché, que soit entériné un accord qui ne compromet pas, pour l'instant, les productions sous gestion de l'offre (lait, poulets, dindons, œufs d'incubation et de consommation), le Canada a joué un rôle décisif dans les négociations de la 6<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a eu lieu en décembre à Hong Kong.

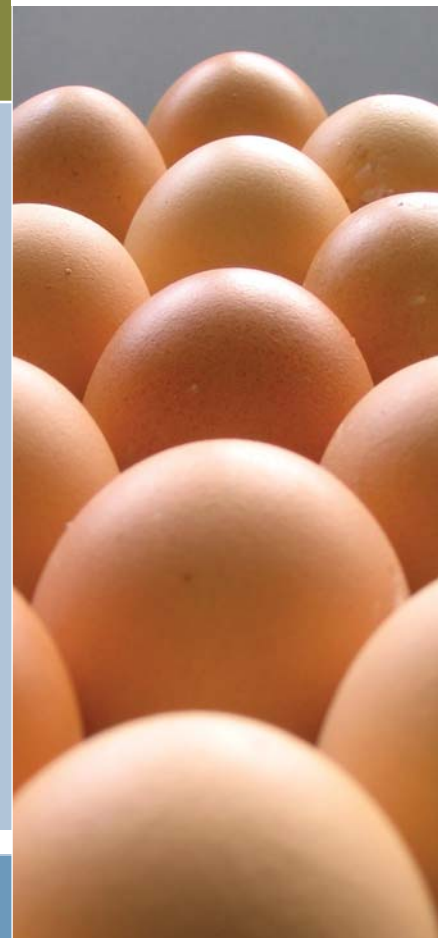
Ce résultat est le fruit d'une représentation énergique des négociateurs canadiens, stimulés par les représentations de la Coalition G05 et les motions unanimes des députés de l'Assemblée nationale du Québec, de la Chambre des communes et d'autres législatures provinciales en faveur du maintien intégral de la gestion de l'offre.

Mais le Canada doit rester vigilant s'il veut obtenir une entente finale au Cycle de Doha, prévue en

2006, qui respectera les fondements de la souveraineté alimentaire sur lesquels repose la gestion de l'offre. Il doit absolument faire reconnaître les productions sous gestion de l'offre comme « produits sensibles », préserver sa capacité à contrôler les importations et maintenir une politique de prix qui permet de couvrir les coûts de production des agriculteurs.

Par ailleurs, l'adoption, par l'OMC, de nouvelles règles destinées à encadrer le commerce international des produits agricoles pourrait obliger le Canada à modifier ses politiques de soutien interne, comme ses programmes de sécurité du revenu et d'assurance-récolte. Pourtant, ces subventions canadiennes ne totalisent que 588 millions de dollars US, une somme modeste si on la compare à celles qu'accordent le Japon (36 milliards de dollars US), les États-Unis (19 milliards de dollars US) et l'Union Européenne (60 milliards de dollars) à leur agriculture. ■





## **GRIPPE AVIAIRE : PRIORITÉ À LA PRÉVENTION ET À LA BIOSÉCURITÉ**

En 2005, la propagation du virus de la grippe aviaire s'est poursuivie en Asie et en Europe. Bien que le Québec et le Canada possèdent l'un des systèmes de salubrité alimentaire les plus sécuritaires de la planète, les éleveurs de volailles ont rigoureusement appliqué une série de mesures très strictes de biosécurité. Avec les membres de l'industrie – abattoirs, meuneries, couvoirs, vétérinaires – les éleveurs de poulets, de dindons et d'œufs n'ont cessé, durant l'année, de peaufiner un plan de mesures d'urgence qui vise à réduire au minimum les risques de propagation des maladies et à gérer le plus efficacement toute situation critique qui en découlerait.

En octobre, les autorités publiques ont confirmé la présence, chez des canards sauvages au Québec et dans d'autres provinces canadiennes, d'une souche d'influenza aviaire moins virulente que celle du H5N1. Même si le risque de contagion des élevages conventionnels ne s'en trouvait pas augmenté, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le secteur avicole ont décidé de mettre en place, en novembre, un nouveau règlement qui exige de confiner dans des bâtiments fermés tous les oiseaux élevés à l'extérieur. Le but de cette mesure est de minimiser plus encore les risques de propagation de maladies provenant de la sauvagine. ■

## **UN PROJET INNOVATEUR POUR LES ŒUFS**

Pour protéger la santé du cheptel aviaire québécois, les producteurs d'œufs de consommation, avec les éleveurs de poulettes et de volailles, les couvoirs, les classificateurs et les transporteurs, ont démarré un projet pilote innovateur. L'objectif? Mettre en place un système d'identification et de traçabilité qui permettra de suivre les mouvements des poules pondeuses et de leurs œufs à toutes les étapes de la chaîne, de la ferme à l'assiette.

Agri-Traçabilité Québec, qui développe et opère un système d'identification permanente et de traçabilité des produits agricoles, supervise ce nouveau projet qui fait partie du programme d'assurance-qualité auquel participent tous les producteurs d'œufs de consommation. ■



Les axes d'interventions prioritaires en agroenvironnement touchent la protection de l'eau, le contrôle des odeurs, la rationalisation de l'usage des pesticides, la réduction des gaz à effet de serre, la valorisation des boisés de ferme et la gestion des matières résiduelles.

## L'ENVIRONNEMENT DOIT DEVENIR UN ENJEU POSITIF!

Au printemps 2005, les producteurs ont invité le gouvernement à profiter de son futur *Plan de développement durable* pour se doter d'une politique mieux adaptée au monde agricole, orientée sur des objectifs mesurables auxquels auront adhéré l'ensemble des intervenants qui gravitent autour de ce secteur d'activité économique majeur.

À la lumière du bilan agroenvironnemental des dernières années, le milieu agricole est convaincu que, pour obtenir un maximum de résultats, sa stratégie doit s'inscrire dans un contexte plus large qui inclut l'équilibre entre les aspects économiques, environnementaux et sociaux. C'est pourquoi les agriculteurs souhaitent convenir avec le gouvernement d'une démarche qui permettra à leurs entreprises de s'adapter et de se développer dans un monde en constante évolution, influencé par des réalités aussi concrètes que la mondialisation, la concurrence, les exigences des consommateurs, etc.

Cette politique est une condition essentielle pour assurer l'adhésion des agriculteurs, qui souhaitent des règles justes et équitables. Ils préconisent un cadre réglementaire stable, basé sur une approche ferme par ferme et axé sur l'obtention de gains environnementaux de nature à assurer la viabilité des fermes.

Soucieux de favoriser l'instauration d'un climat harmonieux entre les agriculteurs, le gouvernement et les citoyens, les producteurs agricoles estiment que la protection de l'environnement doit devenir un enjeu positif. Il leur importe que se rétablisse un climat social plus respectueux des uns et des autres, notamment par la réalisation de projets sur le terrain propices au développement de partenariats et à la mobilisation autour d'objectifs communs. ■

*Pour en savoir plus : [www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca), Section Nos préoccupations*

▲  
« L'agroenvironnement fait partie de notre quotidien. Depuis l'adoption, en 1994, de notre stratégie agroenvironnementale, nous ne cessons de poser des gestes concrets en matière de développement durable », Julien Bélanger, producteur de porcs à Honfleur (Lévis-Bellechasse).

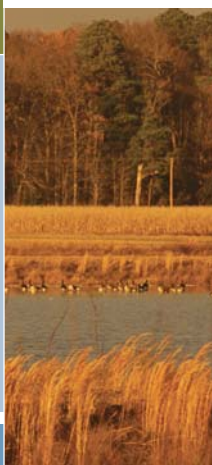
## VIVE LA FORMULE CLUB!

Les Clubs-conseils en agroenvironnement, regroupements d'agriculteurs qui favorisent le développement durable, ont contribué à la mise en place de quelque 8 000 plans d'accompagnement agroenvironnemental (PAA), une nouveauté introduite cette année. Ces plans visent à déterminer les actions prioritaires que chaque ferme doit mener à bien pour améliorer sa performance agroenvironnementale. Les producteurs qui ont souscrit à cette démarche volontaire mettent ainsi de l'avant un total de 44 000 bonnes pratiques agroenvironnementales qu'ils jugent prioritaires : réduction des pesticides, aménagement de bandes riveraines, traitements des fumiers, etc. ■

## PRODUCTION PORCINE : UN APPEL AU DIALOGUE

La levée du moratoire en production porcine, en fin d'année, a été accueillie avec satisfaction par les artisans de ce secteur. Les nouvelles mesures instaurent un mécanisme, au niveau municipal, qui vise à informer la population et qui peut déboucher, le cas échéant, sur l'adoption de mesures de mitigation. Les producteurs de porcs ont participé à ce processus en démontrant un esprit d'ouverture. Ils ont dit être les premiers à souhaiter un consensus social autour de leur production. ■

*Pour en savoir plus :*  
[www.leporcduquebec.ca](http://www.leporcduquebec.ca)  
Section salle de presse



## QUAND AGRICULTURE ET FAUNE SE CONJUGENT

En début d'année, l'UPA a lancé, en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec, un programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole. D'une durée de cinq ans et doté d'un budget estimé de huit millions, ce programme vise, entre autres, le développement de modèles durables de cohabitation « agriculture-faune » à l'échelle d'un sous-bassin versant. Pour cette première année, dix projets ont été mis de l'avant dans neuf régions agricoles différentes, mettant à contribution la majorité des producteurs localisés dans les zones d'intervention, soit près de 500 au total, ainsi que plusieurs partenaires régionaux et provinciaux. ■



## ◀ UNE RESSOURCE ÉCONOMIQUE VITALE POUR LE QUÉBEC

« Nous refusons d'assister les bras croisés à la transformation de nos plus belles terres en autoroutes et en centres commerciaux. Nous ne voulons pas voir nos communautés rurales perdre leur dynamisme parce qu'on leur enlève une ressource économique vitale », affirme Neil Mackay, producteur de cultures commerciales à Saint-Urbain Premier (Saint-Jean-Valleyfield).

## PÉRIL EN ZONE AGRICOLE!

En 2005, la Coalition pour la protection du territoire agricole a consolidé ses appuis en créant un fort consensus sur l'urgence de préserver cette ressource rare et non renouvelable. Des organisations comme le Conseil des syndicats nationaux (CSN), le Conseil régional en environnement de Montréal, la Coop Fédérée, Équiterre, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la Fondation québécoise en environnement, Greenpeace et l'Union québécoise pour la conservation de la nature ont d'ailleurs joint ses rangs. Inquiets, les agriculteurs et les membres de la Coalition pressent le gouvernement de prendre des mesures pour préserver une base territoriale pour la pratique de l'agriculture.

En mai, alors que débutaient les audiences du BAPE sur le prolongement de l'autoroute 25 entre Montréal et Laval, la Coalition a dénoncé publiquement ce projet qui risque d'accroître l'étalement urbain en zone cultivable.

Fin novembre, marquant leur opposition au prolongement de l'Autoroute 30 en région agricole, des producteurs, partis de Saint-Constant, au sud de Montréal, se sont rendus en tracteur jusqu'à Québec, où plus de 200 collègues les attendaient. Ensemble, ils ont une fois de plus tenté de convaincre le gouvernement d'opter pour le tracé situé sur l'emprise de la Route 132. Cette solution n'aurait pas d'impact sur ces terres agricoles qui sont parmi les meilleures du Québec et coûterait beaucoup moins cher aux contribuables. ■

## SAVIEZ-VOUS QUE...

Chaque année, quelque 4 400 hectares sont perdus en zone agricole et qu'à ce rythme, c'est l'équivalent de la superficie de l'île de Montréal qu'on ampute tous les dix ans pour des usages urbains? ■

Pour en savoir plus :  
[www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca)



## PLACE À LA RELÈVE... AGRICOLE!

L'UPA et la Fédération de la relève agricole du Québec ont travaillé d'arrache-pied à la poursuite de leur ambitieux objectif de maintenir le nombre de fermes au Québec, qui était de 31 000 à la fin de 2004. La refonte de la fiscalité relative au transfert d'entreprise et l'accompagnement de la relève ont été au cœur de leurs préoccupations. Elles ont proposé dix nouvelles mesures fiscales et participé à la mise en œuvre du volet « Établissement et relève agricole » de la nouvelle *Politique jeunesse sur l'établissement et la relève*, annoncée en mars par le gouvernement du Québec. ■

*Pour en savoir plus :*

[www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca)

*Sections Nos préoccupations, Relève agricole*

[www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca)

*Section Politique jeunesse MAPAQ*



## PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC : JOURNÉE AGRICOLE DE L'ANNÉE!

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, organisée par l'UPA, a accueilli plus de 140 000 visiteurs à l'une et l'autre des 151 fermes participantes situées dans toutes les régions du Québec et à la Maison de l'UPA de Longueuil. De quoi attiser la fierté des 3 500 bénévoles - agriculteurs et agricultrices, membres de la famille, voisins, amis et employés - qui en ont fait la journée agricole de l'année! ■



*L'Union des  
producteurs  
agricoles*

Le Bilan des saisons est une publication de l'Union des producteurs agricoles,  
555, boulevard Roland-Therrien,  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9,  
Téléphone : (450) 679-0530  
et (450) 679-0540,  
Site web : [www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca)

## L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, C'EST QUOI AU JUSTE ?

Organisation démocratique, l'UPA rassemble 44 000 producteurs agricoles et forestiers. En assemblée, ils définissent les orientations et les mandats de leur organisation syndicale. Ses activités étant financées exclusivement par les agriculteurs du Québec, l'Union jouit d'une entière liberté d'action pour défendre leurs intérêts.

Depuis 1956, les agriculteurs ont le pouvoir légal d'intervenir collectivement dans la mise en marché de leurs produits. Cela leur permet d'obtenir des revenus plus équitables, dans un marché mondialisé où les intermédiaires ont tendance à dicter des prix en deçà des coûts de production. Les mécanismes de la mise en marché collective, dont la gestion de l'offre est la forme la plus achevée, offrent aussi aux contribuables des avantages indéniables en leur donnant accès, en tout temps, à des produits de qualité, en quantité suffisante et à prix raisonnables.

*Pour en savoir plus :*

[www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca)

*Section Qui sommes-nous?*

*Photos : Jacques Dornon, Terre de chez nous*